

Communiqué de presse – 24 février 2021

## **Les actions de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme dans les universités souffrent d'une absence de moyens, pas de l'islamo-gauchisme**

La CPED rassemble les chargé.e.s de mission Égalité-Diversité des établissements d'enseignement supérieur. Depuis sa création il y a 10 ans, elle a eu à cœur de travailler avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à la co-construction des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations : journées nationales des missions égalité co-organisées annuellement avec le MESRI, travail de fond sur les violences sexistes et sexuelles (VSS), ou encore plus récemment préparation d'un guide à paraître contre les discriminations, à destination des étudiant.es et personnels d'établissement...

**Aujourd'hui, les prises de position de la Ministre, Madame Frédérique Vidal, mettent radicalement en question ce travail et nous interrogent.** Une semaine après une première interview accordée sur une chaîne de télévision, Mme la Ministre a réitéré dans le *Journal du Dimanche* ses propos sur "l'islamo-gauchisme". Ses déclarations ont été dénoncées par nombre de collègues universitaires, le CNRS, la CPU, ou encore les organisations syndicales. La plupart des arguments se focalisent sur l'absence de fondements scientifiques de cette notion, et sur le cynisme du moment (pandémie, précarité et détresse psychologique des étudiant.es...).

**La faiblesse des moyens consacrés à la lutte contre les discriminations n'a été évoquée dans aucune réaction jusqu'à présent. Or, en ce qui nous concerne, les déclarations de Madame la Ministre illustrent au fond le manque de soutien de notre ministère de tutelle.**

D'abord, ses propos constituent une condamnation des moyens intellectuels disponibles pour penser la fabrication et la perpétuation des inégalités, du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations dans notre société. En condamnant ce qu'elle appelle l'islamo-gauchisme, elle cible précisément les chercheurs, les chercheuses, les laboratoires, les actrices et les acteurs de la lutte contre les inégalités dans les universités, dont nous sommes. Alors même qu'elle invite les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche à mettre en œuvre des politiques dans ce domaine, elle se range – par ses propos – du côté de leurs détracteurs. **Non seulement Madame la Ministre a perdu la confiance nécessaire à un travail commun mais encore, elle ébranle les fondements mêmes sur lesquels les missions égalité-diversité s'appuient pour concevoir et mettre en œuvre les politiques d'égalité des établissements.**

Ensuite, ces missions travaillent sans moyens spécifiques, malgré leur engagement dans la politique ministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. La CPED rappelle à cet égard que Madame la Ministre avait promis le 6 juin 2019 deux millions d'euros pour mener des actions de prévention et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Non seulement ces deux millions n'ont jamais été proposés aux établissements, mais le communiqué de presse annonçant cette mesure a été modifié sur le site du MESRI afin de supprimer cette phrase, toujours présente dans le tweet de la ministre (voir annexe p. 3). Depuis la création du réseau des référent.es racisme et antisémitisme en 2015, que s'est-il passé ? Bien peu de choses, notre seule boussole pour mener nos actions étant une fiche réflexe de huit pages intitulée « Racisme, antisémitisme : comment agir dans

l'enseignement supérieur ». **Les engagements de la ministre ne sont pas suivis d'effets et l'histoire de leur annonce est réécrite par le ministère, comme pour les effacer de notre mémoire.**

**De plus, alors qu'elle annonce aujourd'hui une enquête sur « l'islamo-gauchisme », Madame la Ministre n'a jamais été en mesure d'accorder les moyens nécessaires pour enquêter sur le racisme et les discriminations dans l'ESR, ni même sur les VSS alors qu'elles éclatent au grand jour aujourd'hui, en particulier dans les Instituts d'Études Politiques.** À un mois du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la haine raciale, Madame la Ministre préfère semer le doute, contribuant à renforcer les préjugés et les discriminations que nous cherchons à combattre. Ses prises de positions mettent en cause le rôle du MESRI dans le pilotage des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations dans l'Enseignement Supérieur.

**Le manque de soutien et de moyens sont les principaux facteurs justifiant la difficulté des chargé·es de mission égalité-diversité.** Nos universités comptent dans leurs murs parmi les plus brillant·es chercheurs et chercheuses sur les problématiques du racisme, de l'antisémitisme, des discriminations. Elles et ils nourrissent le travail de chargé·es de mission engagé·es et déterminé·es. Si des enseignants-chercheurs ou des enseignantes-chercheuses sortent du cadre légal de l'exercice du métier, nos institutions disposent des moyens juridiques pour y faire face. Les dispositifs de traitement des violences dont nous avons la responsabilité concourent à cet arsenal.

Sans moyens ni soutien politique ferme, dans un contexte parfois hostile, et face à des prises de position politiques démagogiques et dénuées de fondement, la CPED ne peut qu'à son tour manifester sa défiance à l'égard de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. **En conséquence, la CPED ne transmettra plus au Ministère, comme elle en avait l'habitude, les actions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche autour des problématiques d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations.**

*Contact : Philippe LIOTARD, Président de la CPED – [presidence\[at\]cped-egalite.fr](mailto:presidence[at]cped-egalite.fr)*

## *Annexe*

### **Annonces du 6 juin 2019 de Madame la Ministre Frédérique Vidal**

En ouverture de la réunion des référents « racisme et antisémitisme » des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Frédérique Vidal a annoncé la création d'une journée dédiée à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, le 21 mars. Cette journée bénéficiera d'une enveloppe de 2 millions d'euros à partir de 2020. Par ailleurs, un décret est en préparation pour permettre aux sections disciplinaires des universités de prononcer, à l'égard des étudiants auteurs d'actes racistes et antisémites, des sanctions à vocation pédagogique (visite de lieux de mémoire etc.).

Extrait du communiqué de presse encore accessible dans le [tweet de la ministre du 6 juin 2019](#) (consulté le 22/02/2021 à 8h45)



**En ouverture de la réunion des référents "racisme et antisémitisme" des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Frédérique Vidal a annoncé la création d'une journée dédiée à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, le 21 mars. Par ailleurs, un décret est en préparation pour permettre aux sections disciplinaires des universités de prononcer, à l'égard des étudiants auteurs d'actes racistes et antisémites, des sanctions à vocation pédagogique (visite de lieux de mémoire etc.).**

Extrait du communiqué de presse publié sur le [site du MESRI le 6 juin 2019](#) et mis à jour le 28 janvier 2020 avec la disparition de la phrase « Cette journée bénéficiera d'une enveloppe de 2 millions d'euros à partir de 2020 » (site consulté le 22/02/2021 à 8h48)